

Paris, le 24/11/2021

**LETTRE D'INFORMATION AUX PORTEURS
du fonds SEM OPTIMUM
(Part I : FR0010377564 , Part R : FR0013391463)**

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteur du fonds SEM OPTIMUM (ci-après, le « fonds ») dont la société de gestion est PALATINE ASSET MANAGEMENT et nous vous remercions de votre confiance.

Quels changements vont intervenir sur votre fonds ?

1/ **Changement de dénomination :**

A dater du 1^{er} janvier 2022, votre fonds prendra la dénomination de PALATINE OPTIMUM CREDIT 1-3 ANS.

2/ **Changement d'indicateur de référence :**

L'indicateur de référence actuel, l'Eonia capitalisé, sera remplacé par l'indice Bloomberg Barclays Euro-Aggregated Corporate 1-3 ans à compter du 01/01/2022.

La fourchette de sensibilité au risque de taux passera de 0 / +2 à -1 / +2.

3/ **Modification des frais :**

Le taux maximum de frais de gestion fixes passera de 0,20% à 0,60% pour la part I et de 0,60% à 1,10% pour la part R. Une commission de surperformance sera instaurée : elle sera basée sur la comparaison entre la performance du fonds et celle de son nouvel indicateur de référence, l'indice Barclays Euro-Aggregated corporate 1-3 ans

Quand ces changements interviendront-ils ?

Le comité de direction de PALATINE ASSET MANAGEMENT, en date du 19/11/2021, a acté l'ensemble des changements listés ci-dessus qui entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2022.

Quel est l'impact de ces changements sur le profil de rendement/risque de votre investissement ?

Modification du profil rendement / risque : Non
Augmentation du profil de risque : Non
Ampleur de l'évolution du profil de rendement / risque : Non Significatif ¹



¹ Cet indicateur se base sur l'évolution du SRRI et de l'évolution du fonds à une ou plusieurs typologies de risques.

Son objectif de gestion est également modifié pour tenir compte de ce nouvel indicateur de référence. Cette modification n'impacte pas la stratégie d'investissement ni le profil de risque du fonds.

Augmentation potentielle des frais : Oui

	Avant		Après	
Indicateur de référence	EONIA capitalisé		Bloomberg Barclays Euro-Aggregated Corporate 1-3 ans	
Objectif de gestion	Réaliser une performance nette supérieure à l'EONIA capitalisé		Réaliser une performance nette supérieure à l'indice Bloomberg Barclays Euro-Aggregated Corporate 1-3 ans	
Taux de frais de gestion fixes	Part I 0,20% maximum de l'actif net	Part R 0,60% maximum de l'actif net	Part I 0,60% maximum de l'actif net	Part R 1,10% maximum de l'actif net
Taux de la commission de surperformance	Néant		20% TTC de la performance excédant celle de l'indicateur de référence	

Ces modifications s'effectueront de manière automatique, sans intervention de votre part.

Conformément à la réglementation en vigueur, si toutefois ces modifications ne vous convenaient pas, vous avez la possibilité de procéder à tout moment au rachat de vos parts sans frais pendant un délai de 1 mois à compter de la réception de la présente lettre. La possibilité de sortie sans frais reste toujours offerte après ces modifications, étant donné l'absence de frais de sortie dans le fonds.

Les éléments à ne pas oublier pour l'investisseur

Nous vous rappelons la nécessité et l'importance, préalablement à tout investissement, de prendre connaissance des documents d'information, et vous invitons à lire attentivement **le document d'information clé pour l'investisseur (DICI) du fonds PALATINE OPTIMUM CREDIT 1-3 ans (anciennement Sem Optimum)** que vous trouverez ci-joint.

De manière générale, nous vous invitons à prendre régulièrement contact pour vos placements ou pour tout renseignement éventuel avec votre conseiller financier ou votre distributeur.

Le dernier prospectus du fonds PALATINE OPTIMUM CREDIT 1-3 ans est disponible gratuitement, sur simple demande écrite, auprès de Palatine Asset Management – 68, rue du Faubourg Saint-Honoré – 75008 Paris, ou sur son site internet www.palatine-am.com.

Nous vous remercions de votre confiance et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre sincère considération.

PALATINE ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

PALATINE OPTIMUM CREDIT 1-3 ans - Part I

ISIN : FR0010377564

Cet OPCVM est géré par PALATINE ASSET MANAGEMENT

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif de l'OPCVM est de chercher à réaliser une performance annuelle supérieure à celle de l'indice Bloomberg Barclays Euro Aggregate Corporate 1-3 ans sur l'horizon de placement recommandé de 2 ans. Il investit dans des titres de créance libellés en euros, sans contrainte de répartition des investissements par pays, de maturité, et de répartition entre dette publique et dette privée.

Les investissements en obligations convertibles sont limités à 10% de l'actif net. La gestion procède à l'allocation du niveau de risque de crédit.

La part des émetteurs jugés de qualité « spéculative » est limitée à 30% de l'actif net

Le processus de gestion repose sur une analyse pragmatique des facteurs clés (variables économiques, marchés et facteurs techniques) de l'évolution des taux d'intérêt réels et de l'inflation. La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt est comprise entre -1 et +2. La gestion est active et la répartition des investissements varie selon les choix discrétionnaires de la gestion. L'OPCVM pourra utiliser des instruments financiers à terme en couverture, pour ajuster l'exposition, en substitution d'une détention directe de titres. La gestion pourra également exposer le portefeuille au risque de taux indifféremment à la hausse ou à la baisse des taux dans la limite de la fourchette de sensibilité. Les engagements hors bilan de l'OPCVM sont limités à 100% de l'actif.

Le niveau d'exposition cumulé induit par les positions de l'actif et du hors-bilan est de 200% maximum de l'actif net.

Type de fonds : OPCVM - UCITS V

Classification AMF de l'OPCVM : Obligations et autres titres de créances libellés en euro.

Affectation des revenus : Capitalisation.

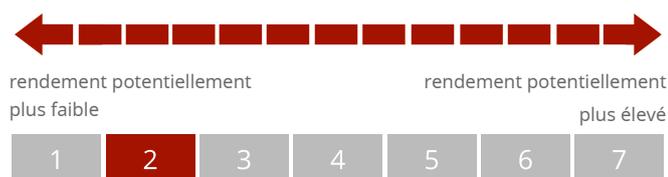
Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : L'investisseur peut demander le rachat de ses parts tous les jours ouvrés avant 12h. Le rachat sera alors exécuté sur la base de la valeur liquidative datée du même jour.

Fréquence de valorisation : Quotidienne, à l'exception des jours fériés légaux selon le code du travail français ou de fermeture de la place de Paris.

Durée de placement recommandée : Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un délai de 2 ans.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, A risque plus élevé



Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle de l'OPCVM sur une période de 5 ans.

L'indicateur de risque de l'OPCVM reflète l'exposition de l'OPCVM au risque de taux.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

Lac atégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Risque(s) important(s) pour l'OPCVM non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit : En cas de dégradation de la situation ou de défaillance d'un émetteur, la valeur des titres de créance peut baisser et entraîner une baisse de la valeur liquidative. L'OPCVM peut être exposé, dans la limite de 30% de l'actif net, au risque de crédit sur les titres de créance à caractère spéculatif qui présentent des niveaux de rendement élevé mais peuvent entraîner une baisse plus importante de la valeur liquidative.

Risque de contrepartie : Il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre OPCVM.

Risque de perte en capital : L'investisseur ne bénéficie d'aucune garantie de capital et peut donc ne pas retrouver son capital initialement investi.

Risque lié à la gestion discrétionnaire : Une gestion de conviction induit qu'une part importante de la gestion du fonds dépend de la capacité du gérant à anticiper les mouvements de marché.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants	0.20%
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de performance	0,00%

Méthode : 20.00% maximum annuel de la performance au-delà de celle de l'indice Bloomberg Barclays Euro-Aggregate Corporate 1-3 ans, commission mise en place à compter du 01/01/2022.

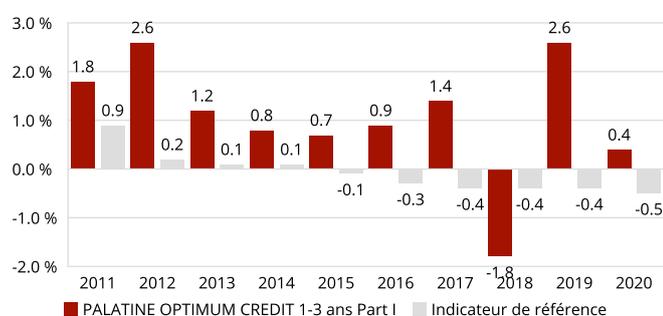
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos au 31/12/2020.

Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPCVM.

Pour plus d'information sur les frais de l'OPCVM, veuillez vous reporter aux pages 6 et 7 du prospectus, disponible à l'adresse www.palatine-am.com.

Performances passées



Les performances affichées dans le diagramme ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Les performances annuelles sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par l'OPCVM.

Date de création de l'OPCVM : 2006

Date de création de la part : 27/10/2006

Devise de référence : Euro

Indicateur de référence : Bloomberg Barclays Euro Aggregate Corporate 1-3 ans, à compter du 01/01/2022. Eonia capitalisé jusqu'au 31/12/2021.

La performance de l'OPCVM est calculée coupons nets réinvestis.

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès de Palatine Asset Management - TSA 60140 - 93736 Bobigny Cedex 9, ou sur son site internet www.palatine-am.com.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion, et sur son site internet.

Les détails de la politique de rémunération actualisée peuvent être obtenus sur simple demande écrite et sont disponibles sur le site internet www.palatine-am.com.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de cet OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller financier.

La responsabilité de PALATINE ASSET MANAGEMENT ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

L'OPCVM propose d'autres parts pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus et qui font respectivement l'objet d'un document d'information clé.

L'OPCVM et ses parts ne sont pas et ne seront pas enregistrés aux Etats-Unis en vertu de la loi US Securities Act de 1933 ou de toute autre réglementation des Etats-Unis. Les parts ne doivent pas être proposées, vendues ou transférées, directement ou indirectement, aux Etats-Unis (y compris dans ses territoires et possessions) au bénéfice ou pour le compte d'une « U.S. Person » selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S » ou de résidents aux Etats-Unis.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

La société de gestion PALATINE ASSET MANAGEMENT est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 01/01/2022.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

PALATINE OPTIMUM CREDIT 1-3 ans - Part R

ISIN : FR0013391463

Cet OPCVM est géré par PALATINE ASSET MANAGEMENT

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif de l'OPCVM est de chercher à réaliser une performance annuelle supérieure à celle de l'indice Bloomberg Barclays Euro Aggregate Corportate 1-3 ans sur l'horizon de placement recommandé de 2 ans. Il investit dans des titres de créance libellés en euros, sans contrainte de répartition des investissements par pays, de maturité, et de répartition entre dette publique et dette privée.

Les investissements en obligations convertibles sont limités à 10% de l'actif net. La gestion procède à l'allocation du niveau de risque de crédit.

La part des émetteurs jugés de qualité « spéculative » est limitée à 30% de l'actif net.

Le processus de gestion repose sur une analyse pragmatique des facteurs clés (variables économiques, marchés et facteurs techniques) de l'évolution des taux d'intérêt réels et de l'inflation. La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt est comprise entre -1 et +2. La gestion est active et la répartition des investissements varie selon les choix discrétionnaires de la gestion. L'OPCVM pourra utiliser des instruments financiers à terme en couverture, pour ajuster l'exposition, en substitution d'une détention directe de titres. La gestion pourra également exposer le portefeuille au risque de taux indifféremment à la hausse ou à la baisse des taux dans la limite de la fourchette de sensibilité. Les engagements hors bilan de l'OPCVM sont limités à 100% de l'actif.

Le niveau d'exposition cumulé induit par les positions de l'actif et du hors-bilan est de 200% maximum de l'actif net.

Type de fonds : OPCVM - UCITS V

Classification AMF de l'OPCVM : Obligations et autres titres de créances libellés en euro.

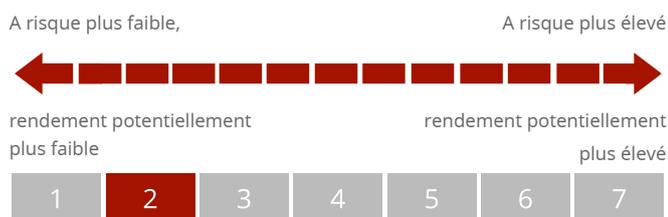
Affectation des revenus : Capitalisation.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : L'investisseur peut demander le rachat de ses parts tous les jours ouvrés avant 12h. Le rachat sera alors exécuté sur la base de la valeur liquidative datée du même jour.

Fréquence de valorisation : Quotidienne, à l'exception des jours fériés légaux selon le code du travail français ou de fermeture de la place de Paris.

Durée de placement recommandée : Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un délai de 2 ans.

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle de l'OPCVM sur une période de 5 ans.

L'indicateur de risque de l'OPCVM reflète l'exposition de l'OPCVM au risque de taux.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Risque(s) important(s) pour l'OPCVM non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit : En cas de dégradation de la situation ou de défaillance d'un émetteur, la valeur des titres de créance peut baisser et entraîner une baisse de la valeur liquidative. L'OPCVM peut être exposé, dans la limite de 30% de l'actif net, au risque de crédit sur les titres de créance à caractère spéculatif qui présentent des niveaux de rendement élevé mais peuvent entraîner une baisse plus importante de la valeur liquidative.

Risque de contrepartie : Il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre OPCVM.

Risque de perte en capital : L'investisseur ne bénéficie d'aucune garantie de capital et peut donc ne pas retrouver son capital initialement investi.

Risque lié à la gestion discrétionnaire : Une gestion de conviction induit qu'une part importante de la gestion du fonds dépend de la capacité du gérant à anticiper les mouvements de marché.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	0.50%
Frais de sortie	0.50%
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants	0.40%
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de performance	0,00%

Méthode : 20.00% maximum annuel de la performance au-delà de celle de l'indice Bloomberg Barclays Euro-Aggregate Corporate 1-3 ans, commission mise en place à compter du 01/01/2022.

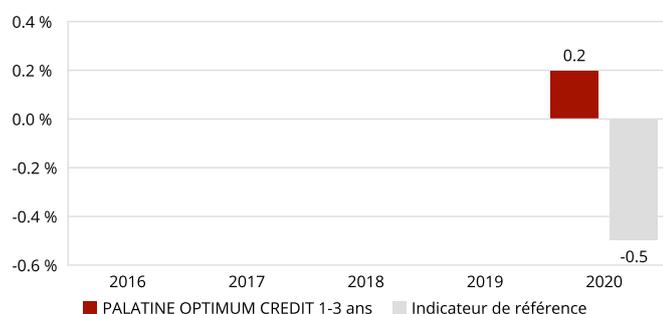
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos au 31/12/2020.

Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPCVM.

Pour plus d'information sur les frais de l'OPCVM, veuillez vous reporter aux pages 6 et 7 du prospectus, disponible à l'adresse www.palatine-am.com.

Performances passées



Les performances affichées dans le diagramme ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès de Palatine Asset Management - TSA 60140 - 93736 Bobigny Cedex 9, ou sur son site internet www.palatine-am.com.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion, et sur son site internet.

Les détails de la politique de rémunération actualisée peuvent être obtenus sur simple demande écrite et sont disponibles sur le site internet www.palatine-am.com.

Les performances annuelles sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par l'OPCVM.

Date de création de l'OPCVM : 2006

Date de création de la part : 24/01/2019

Devise de référence : Euro

Indicateur de référence : Bloomberg Barclays Euro Aggregate Corporate 1-3 ans à compter du 01/01/2022. Eonia capitalisé jusqu'au 31/12/2021.

La performance de l'OPCVM est calculée coupons nets réinvestis.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de cet OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller financier.

La responsabilité de PALATINE ASSET MANAGEMENT ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

L'OPCVM propose d'autres parts pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus et qui font respectivement l'objet d'un document d'information clé.

L'OPCVM et ses parts ne sont pas et ne seront pas enregistrés aux Etats-Unis en vertu de la loi US Securities Act de 1933 ou de toute autre réglementation des Etats-Unis. Les parts ne doivent pas être proposées, vendues ou transférées, directement ou indirectement, aux Etats-Unis (y compris dans ses territoires et possessions) au bénéfice ou pour le compte d'une « U.S. Person » selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S » ou de résidents aux Etats-Unis.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

La société de gestion PALATINE ASSET MANAGEMENT est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 01/01/2022.